

Calculatrices au lycée



Aux parents des élèves de seconde générale et professionnelle.



TI-83 Premium CE
MODE EXAMEN
INTÉGRÉ

La réglementation des épreuves de mathématiques et de physique au baccalauréat impose aux élèves de se munir d'une calculatrice possédant le MODE EXAMEN.

Nous demanderons donc à votre enfant de se munir d'une calculatrice de ce type lors de son année de seconde. Toutefois, le professeur donnera les instructions à votre enfant dès le premier jour de la rentrée quand à la calculatrice avec laquelle il souhaite que ses élèves travaillent.

Nous vous demandons alors de ne pas acheter de calculatrice avant la rentrée scolaire mais d'attendre les instructions de son professeur afin de procéder éventuellement à un achat groupé.

Les professeurs de mathématiques du lycée de Mirepoix